ANX226 · ANNEXES DÉDIÉES

Les dix plaies d’Égypte et les divinités égyptiennes : examen historique et biblique des correspondances

Résumé du paragraphe : Le livre de l’Exode présente les plaies comme des jugements contre l’Égypte et ses divinités. Cependant, l’identification d’un dieu particulier pour…

LECTURE
35 min

RÉFÉRENCES
29

LIVRES CITÉS
2

PUBLIÉE
10/11/2026

MISE À JOUR
10/11/2026

DROITS
© 2026 Schilo — Tous droits réservés

SOMMAIRE

3.1. Introduction : les dix plaies étaient-elles dirigées contre les dieux de l’Égypte ? 2
3.2. La religion égyptienne : un univers religieux complexe 3
3.3. Le pharaon et sa dimension religieuse 3
3.4. Première plaie : le Nil changé en sang et les divinités du fleuve 4
3.5. Deuxième plaie : les grenouilles et la déesse Héqet 5
3.6. Troisième plaie : les moustiques et les limites des interprétations religieuses 5
3.7. Quatrième plaie : les mouches et les divinités protectrices 6
3.8. Cinquième plaie : la mortalité du bétail et les cultes bovins 6
3.9. Sixième plaie : les ulcères et les divinités de guérison 7
3.10. Septième plaie : la grêle et les divinités du ciel 7
3.11. Huitième plaie : les sauterelles et la fertilité agricole 8
3.12. Neuvième plaie : les ténèbres et les divinités solaires 8
3.13. Dixième plaie : la mort des premiers-nés et la royauté égyptienne 9
3.14. Tableau comparatif des dix plaies et des divinités égyptiennes 10
3.15. Pourquoi l’association systématique d’un dieu à chaque plaie est-elle discutable ? 11
3.16. Exode 12.12 : le fondement biblique des jugements contre les dieux 11
3.17. La souveraineté de Dieu sur la création 13
3.18. La défaite des magiciens et la supériorité de l’Éternel 13
3.19. La dixième plaie : le jugement décisif contre l’Égypte 14
3.20. Conclusion générale : les dix plaies et la souveraineté du Dieu d’Israël 14
Lexique 16

3.1. Introduction : les dix plaies étaient-elles dirigées contre les dieux de l’Égypte ?

Résumé du paragraphe : Le livre de l’Exode présente les plaies comme des jugements contre l’Égypte et ses divinités. Cependant, l’identification d’un dieu particulier pour chacune des dix plaies relève d’une reconstruction historique et théologique qui doit être examinée avec prudence.

Les dix plaies d’Égypte ne constituent pas seulement une succession de catastrophes affectant les eaux, les animaux, les cultures et les populations.

Elles s’inscrivent dans une confrontation entre l’Éternel, Dieu d’Israël, et le pouvoir religieux et politique de l’Égypte.

Exode 12.12 présente explicitement cette dimension :

« J’exercerai des jugements contre tous les dieux de l’Égypte. Je suis l’Éternel. »

Nombres 33.4 confirme cette perspective en rappelant que l’Éternel avait exercé ses jugements contre les dieux égyptiens.

Ces deux passages établissent clairement que les plaies possèdent une portée religieuse.

Cependant, le récit biblique ne fournit pas une liste associant systématiquement chacune des dix plaies à une divinité égyptienne particulière.

Les correspondances fréquemment proposées entre les plaies et les dieux égyptiens doivent donc être étudiées en distinguant trois niveaux : les affirmations explicites de l’Écriture, les données historiques concernant la religion égyptienne et les rapprochements interprétatifs.

3.2. La religion égyptienne : un univers religieux complexe

Résumé du paragraphe : La religion de l’Égypte ancienne comprenait de nombreuses divinités associées aux forces naturelles, aux animaux, à la royauté, à la fertilité et à la vie après la mort.

L’Égypte ancienne possédait un système religieux particulièrement développé.

Les divinités étaient nombreuses et leurs fonctions pouvaient varier selon les régions et les périodes.

Certaines étaient associées au Nil et à sa fertilité.

D’autres étaient liées au soleil, à la royauté, à la protection des populations, aux animaux ou à la guérison.

Plusieurs divinités pouvaient partager des domaines d’intervention comparables.

Leurs représentations associaient fréquemment des formes humaines et animales.

Cependant, la religion égyptienne ne constituait pas un système parfaitement uniforme.

Les traditions locales, les dynasties et les évolutions historiques influençaient les cultes.

Cette diversité impose une certaine prudence.

Une divinité importante à une époque donnée ne possédait pas nécessairement la même place plusieurs siècles auparavant.

L’identification du pharaon de l’Exode demeurant discutée, il n’est pas possible de reconstruire avec certitude l’ensemble du paysage religieux correspondant précisément aux événements.

3.3. Le pharaon et sa dimension religieuse

Résumé du paragraphe : Le pharaon ne représentait pas seulement une autorité politique. La royauté égyptienne possédait également une dimension religieuse qui renforce la portée de la confrontation avec Moïse.

Dans l’Égypte ancienne, le pharaon occupait une place centrale dans l’organisation politique et religieuse.

Il était associé à l’ordre cosmique et au maintien de l’équilibre du pays.

La royauté entretenait des relations particulières avec plusieurs divinités, notamment Horus et Rê.

Cette dimension religieuse permet de mieux comprendre la portée de la confrontation présentée dans le livre de l’Exode.

Lorsque Moïse demande la libération d’Israël au nom de l’Éternel, il ne s’adresse pas seulement à un administrateur.

Il confronte un souverain dont l’autorité s’inscrit dans un système religieux.

Exode 5.2 rapporte la réponse du pharaon :

« Qui est l’Éternel, pour que j’obéisse à sa voix, en laissant aller Israël ? »

Cette déclaration constitue l’une des clés théologiques du récit.

Les plaies apportent progressivement une réponse à cette question.

Elles manifestent la souveraineté de l’Éternel sur les domaines que le pouvoir égyptien prétendait maîtriser ou protéger.

3.4. Première plaie : le Nil changé en sang et les divinités du fleuve

Résumé du paragraphe : La transformation des eaux du Nil en sang frappe une ressource essentielle à la vie égyptienne. Elle peut être rapprochée des divinités associées au fleuve et à sa fertilité.

Exode 7.14-25 rapporte la transformation des eaux du Nil en sang.

Les poissons meurent et l’eau devient impropre à la consommation.

Le Nil constituait l’une des principales ressources de l’Égypte.

Ses crues contribuaient à la fertilité des terres agricoles.

Le fleuve occupait donc une place majeure dans l’économie et dans la représentation religieuse du pays.

Parmi les divinités associées au Nil figure Hâpy, personnification de l’inondation et de l’abondance qu’elle procurait.

Le jugement contre les eaux pouvait ainsi être compris comme une démonstration de la supériorité de l’Éternel sur une ressource considérée comme fondamentale pour la prospérité du pays.

Cependant, Exode 7 ne mentionne pas explicitement Hâpy.

Il serait donc excessif d’affirmer que la première plaie visait exclusivement cette divinité.

La correspondance repose sur le contexte religieux égyptien et sur la fonction du Nil.

Elle constitue une interprétation historiquement plausible, mais non une identification directement formulée par le texte biblique.

3.5. Deuxième plaie : les grenouilles et la déesse Héqet

Résumé du paragraphe : L’invasion des grenouilles peut être rapprochée de la déesse Héqet, associée à la naissance et à la fertilité, mais le texte biblique ne mentionne pas explicitement cette divinité.

Exode 8.1-15 rapporte une invasion extraordinaire de grenouilles.

Les animaux pénètrent dans les maisons, les chambres et les lieux de préparation des aliments.

La grenouille possédait une signification particulière dans certaines traditions religieuses égyptiennes.

La déesse Héqet, généralement représentée avec une tête de grenouille ou sous une forme batracienne, était associée à la naissance et à la fertilité.

Cette relation a conduit plusieurs commentateurs à rapprocher la deuxième plaie de son culte.

L’animal associé à la fécondité devient alors une source de désordre et de souffrance.

Cependant, cette interprétation ne doit pas être présentée comme une affirmation explicite de l’Exode.

Le récit insiste avant tout sur l’intervention divine, l’impuissance du pharaon et la nécessité de demander à Moïse d’intercéder pour faire disparaître les grenouilles.

La correspondance avec Héqet demeure donc une lecture contextuelle.

3.6. Troisième plaie : les moustiques et les limites des interprétations religieuses

Résumé du paragraphe : La troisième plaie est parfois associée à des divinités de la terre, mais aucune correspondance précise ne peut être établie avec certitude.

Exode 8.16-19 rapporte que la poussière de la terre devient des moustiques.

Cette plaie atteint les hommes et les animaux.

Certains rapprochements ont été proposés avec Geb, divinité égyptienne associée à la terre.

L’argument repose sur le fait que les insectes apparaissent à partir de la poussière.

Cependant, le texte biblique ne mentionne pas Geb.

Il ne présente pas non plus la plaie comme une confrontation explicite avec une divinité de la terre.

Le rapprochement demeure donc hypothétique.

L’élément central du récit est ailleurs.

Les magiciens ne parviennent pas à reproduire le signe.

Ils déclarent alors :

« C’est le doigt de Dieu ! » (Exode 8.19).

Cette reconnaissance constitue un tournant important.

Les représentants des pratiques magiques égyptiennes reconnaissent les limites de leur pouvoir.

La troisième plaie manifeste ainsi la supériorité de l’Éternel, indépendamment de l’identification d’une divinité particulière.

3.7. Quatrième plaie : les mouches et les divinités protectrices

Résumé du paragraphe : La quatrième plaie provoque une invasion d’insectes et établit une distinction entre l’Égypte et le pays de Goshen. Les associations proposées avec certaines divinités demeurent incertaines.

Exode 8.20-32 rapporte une invasion d’insectes, souvent traduits par « mouches », bien que leur identification précise soit discutée.

Le terme hébreu utilisé dans ce passage a donné lieu à différentes interprétations concernant la nature exacte des insectes.

Le texte insiste sur leur nombre et sur les conséquences de leur présence.

Exode 8.22 précise que le pays de Goshen sera épargné.

Cette distinction manifeste la souveraineté de Dieu sur le territoire et sur les populations.

Certaines présentations populaires associent cette plaie à des divinités protectrices ou à des représentations religieuses liées aux insectes.

Cependant, aucune identification précise ne fait l’objet d’un consensus historique.

Il serait donc imprudent de présenter une divinité particulière comme la cible certaine de cette plaie.

La signification théologique explicite demeure la distinction opérée par l’Éternel entre son peuple et l’Égypte.

3.8. Cinquième plaie : la mortalité du bétail et les cultes bovins

Résumé du paragraphe : La mortalité du bétail peut être rapprochée de l’importance religieuse des bovins dans l’Égypte ancienne, notamment des cultes d’Apis et d’Hathor.

Exode 9.1-7 rapporte une mortalité particulièrement grave parmi les animaux égyptiens.

Le jugement concerne plusieurs catégories de bétail.

Les bovins occupaient une place importante dans l’économie et dans la religion égyptiennes.

Le taureau Apis était vénéré dans le cadre d’un culte particulier, notamment à Memphis.

La déesse Hathor était fréquemment représentée sous une forme bovine ou avec des attributs de vache.

Elle possédait plusieurs fonctions religieuses, notamment liées à la maternité, à la protection et à la fertilité.

La mortalité du bétail pouvait donc posséder une portée symbolique importante dans un environnement religieux où certains bovins étaient associés au divin.

Cependant, Exode 9 ne mentionne ni Apis ni Hathor.

La plaie atteint des animaux domestiques appartenant aux Égyptiens.

Elle ne constitue pas explicitement un récit de destruction des animaux sacrés des temples.

Le rapprochement avec les cultes bovins demeure donc une interprétation contextuelle.

3.9. Sixième plaie : les ulcères et les divinités de guérison

Résumé du paragraphe : Les ulcères frappent les hommes et les animaux. Cette plaie peut être rapprochée des croyances égyptiennes concernant la protection et la guérison, sans permettre d’identifier une divinité unique.

Exode 9.8-12 rapporte que Moïse et Aaron prennent de la cendre de fournaise.

Cette cendre devient une poussière provoquant des ulcères.

Le jugement atteint également les magiciens.

L’Égypte ancienne possédait des traditions médicales développées.

La médecine pouvait associer des pratiques empiriques, des remèdes et des éléments religieux.

Plusieurs divinités étaient invoquées dans des contextes de protection ou de guérison.

Sekhmet, notamment, pouvait être associée à la maladie, à la puissance destructrice et à la protection contre les affections.

D’autres figures religieuses intervenaient également dans les pratiques de guérison.

Cependant, le récit biblique ne précise pas que les ulcères étaient dirigés contre Sekhmet ou contre une autre divinité particulière.

L’élément central demeure l’impuissance des magiciens.

Exode 9.11 précise qu’ils ne peuvent plus se tenir devant Moïse.

La plaie atteint ainsi ceux qui prétendaient auparavant rivaliser avec les signes accomplis par les serviteurs de l’Éternel.

3.10. Septième plaie : la grêle et les divinités du ciel

Résumé du paragraphe : La grêle manifeste la souveraineté de l’Éternel sur les phénomènes atmosphériques. Elle peut être rapprochée des divinités égyptiennes associées au ciel, mais aucune identification exclusive n’est donnée par le texte.

Exode 9.13-35 rapporte une tempête exceptionnelle.

La grêle est accompagnée de tonnerre et de feu.

Elle détruit les cultures exposées et provoque des dégâts considérables.

Dans la religion égyptienne, Nout était associée au ciel.

Shou était lié à l’air et à la séparation du ciel et de la terre.

D’autres divinités possédaient également des fonctions en relation avec l’ordre cosmique.

La violence de la grêle pouvait donc être comprise comme une démonstration de la souveraineté de l’Éternel sur les forces célestes.

Cependant, Exode 9 ne mentionne pas explicitement Nout ou Shou.

Le passage insiste surtout sur la puissance de Dieu.

Exode 9.29 rapporte que Moïse annonce la cessation du tonnerre et de la grêle afin que le pharaon reconnaisse que la terre appartient à l’Éternel.

Cette déclaration constitue la clé théologique de la plaie.

Dieu n’exerce pas seulement son autorité sur un domaine particulier.

Il affirme sa souveraineté sur l’ensemble de la terre.

3.11. Huitième plaie : les sauterelles et la fertilité agricole

Résumé du paragraphe : Les sauterelles détruisent les ressources végétales qui ont échappé à la grêle. Cette plaie manifeste l’impuissance des protections religieuses face à la destruction agricole.

Exode 10.1-20 rapporte une invasion exceptionnelle de sauterelles.

Les insectes dévorent la végétation restante.

La catastrophe atteint directement les ressources alimentaires du pays.

L’agriculture égyptienne dépendait de la fertilité des terres, de l’irrigation et des cycles naturels.

Plusieurs divinités étaient associées à la fertilité, aux récoltes et à l’abondance.

Renenoutet, notamment, possédait des fonctions liées à la protection des récoltes et à la nourriture.

Cependant, le récit ne mentionne pas explicitement cette déesse.

Il ne permet donc pas d’affirmer que la huitième plaie lui était spécifiquement destinée.

Le jugement manifeste plus largement la dépendance de l’Égypte envers les ressources naturelles.

Il révèle également que le pouvoir du pharaon ne peut pas empêcher la destruction de la végétation.

3.12. Neuvième plaie : les ténèbres et les divinités solaires

Résumé du paragraphe : Les ténèbres constituent l’un des rapprochements les plus significatifs avec la religion égyptienne, dans laquelle les divinités solaires occupaient une place majeure.

Exode 10.21-29 rapporte que des ténèbres épaisses couvrent l’Égypte pendant trois jours.

Les Israélites disposent cependant de lumière dans leurs habitations.

Le soleil occupait une place centrale dans la religion égyptienne.

Rê était l’une des principales divinités solaires.

Amon-Rê devint également une figure religieuse majeure dans certaines périodes de l’histoire égyptienne.

La royauté entretenait des relations particulières avec les divinités solaires.

La disparition de la lumière pouvait donc être perçue comme une atteinte symbolique à l’ordre religieux du pays.

Cette correspondance est particulièrement forte sur le plan théologique.

Le Dieu d’Israël manifeste son autorité sur la lumière elle-même.

Cependant, le texte ne déclare pas explicitement que la neuvième plaie était dirigée contre Rê ou Amon-Rê.

L’identification demeure une interprétation fondée sur le contexte religieux égyptien.

Elle possède néanmoins une cohérence particulière en raison de l’importance du soleil dans cette civilisation.

3.13. Dixième plaie : la mort des premiers-nés et la royauté égyptienne

Résumé du paragraphe : La dixième plaie frappe les premiers-nés égyptiens, y compris celui du pharaon. Elle atteint ainsi directement la continuité dynastique et la prétention religieuse du pouvoir royal.

Exode 12.29 rapporte que la mort frappe les premiers-nés du pays d’Égypte.

Le texte mentionne expressément le premier-né du pharaon.

Cette précision possède une portée politique et religieuse importante.

Dans l’Égypte ancienne, la royauté était associée à un ordre divin.

La succession dynastique constituait un élément essentiel de la continuité du pouvoir.

La mort du premier-né royal pouvait donc représenter une atteinte majeure à l’avenir de la dynastie.

Cependant, le récit ne précise pas que le premier-né du pharaon était nécessairement l’héritier effectivement désigné du trône.

Il ne permet pas non plus d’identifier avec certitude le souverain concerné.

Certaines interprétations présentent la dixième plaie comme un jugement dirigé contre le caractère divin attribué au pharaon.

Cette lecture possède une cohérence théologique.

Toutefois, Exode 12 ne réduit pas le jugement à la seule maison royale.

Il souligne au contraire que toutes les catégories sociales sont atteintes.

La dixième plaie manifeste ainsi la souveraineté de Dieu sur la vie, sur la mort et sur le pouvoir politique.

3.14. Tableau comparatif des dix plaies et des divinités égyptiennes

Résumé du paragraphe : Plusieurs rapprochements peuvent être proposés entre les plaies et les croyances égyptiennes. Cependant, ces associations possèdent des degrés de vraisemblance différents et ne doivent pas être considérées comme des identifications bibliques explicites.

PLAIE	RÉFÉRENCE BIBLIQUE	DIVINITÉ OU DOMAINE RELIGIEUX PARFOIS ASSOCIÉ	NATURE DU RAPPROCHEMENT
1. Eau changée en sang	Exode 7.14-25	Hâpy, associé à la crue du Nil	Correspondance contextuelle forte
2. Grenouilles	Exode 8.1-15	Héqet, associée à la naissance et à la fertilité	Correspondance iconographique plausible
3. Moustiques	Exode 8.16-19	Geb, associé à la terre	Correspondance hypothétique
4. Mouches	Exode 8.20-32	Cultes protecteurs, sans identification certaine	Correspondance incertaine
5. Mortalité du bétail	Exode 9.1-7	Apis et Hathor, associés aux bovins	Correspondance contextuelle plausible
6. Ulcères	Exode 9.8-12	Sekhmet et les divinités de guérison	Correspondance générale
7. Grêle	Exode 9.13-35	Nout, Shou et les domaines célestes	Correspondance contextuelle
8. Sauterelles	Exode 10.1-20	Renenoutet et les cultes liés aux récoltes	Correspondance hypothétique
9. Ténèbres	Exode 10.21-29	Rê et Amon-Rê, divinités solaires	Correspondance théologique forte
10. Mort des premiers-nés	Exode 12.29-30	Royauté sacrée et continuité dynastique	Correspondance politique et religieuse

Ce tableau ne doit pas être interprété comme une liste explicitement fournie par l’Écriture.

Il présente des rapprochements possibles entre les jugements bibliques et le contexte religieux de l’Égypte ancienne.

La distinction est essentielle.

Le texte biblique affirme que Dieu exerce des jugements contre les dieux de l’Égypte.

Il ne précise pas qu’une divinité particulière correspond nécessairement à chacune des dix plaies.

3.15. Pourquoi l’association systématique d’un dieu à chaque plaie est-elle discutable ?

Résumé du paragraphe : L’idée selon laquelle chaque plaie viserait exactement une divinité égyptienne particulière dépasse les informations explicites du récit.

Certaines présentations des dix plaies proposent une correspondance parfaitement ordonnée.

Chaque plaie serait dirigée contre un dieu précis.

Cette méthode possède une valeur pédagogique apparente.

Elle permet de montrer que les jugements concernent différents domaines de la vie égyptienne.

Cependant, elle soulève plusieurs difficultés.

Premièrement, le livre de l’Exode ne fournit pas cette liste.

Deuxièmement, plusieurs divinités égyptiennes possédaient des fonctions comparables.

Troisièmement, l’importance des cultes variait selon les régions et les périodes.

Quatrièmement, certaines associations proposées reposent sur des ressemblances très générales.

Enfin, une même plaie pouvait posséder une portée religieuse concernant plusieurs divinités.

La transformation du Nil en sang, par exemple, pouvait affecter symboliquement l’ensemble des croyances liées au fleuve, à la fertilité et à l’abondance.

Il serait donc excessif de limiter ce jugement à une seule divinité.

La prudence historique conduit à privilégier une interprétation globale.

Les plaies manifestent la souveraineté de l’Éternel sur tous les domaines que les Égyptiens associaient à leurs dieux.

3.16. Exode 12.12 : le fondement biblique des jugements contre les dieux

Résumé du paragraphe : Exode 12.12 constitue le principal fondement explicite de l’interprétation religieuse des dix plaies.

Exode 12.12 déclare :

« J’exercerai des jugements contre tous les dieux de l’Égypte. Je suis l’Éternel. »

Cette déclaration intervient dans le contexte de l’annonce de la dixième plaie.

Elle associe le jugement contre les premiers-nés à une confrontation religieuse plus vaste.

Nombres 33.4 reprend cette affirmation.

Ces passages établissent que les événements de l’Exode possèdent une dimension qui dépasse la seule libération politique d’Israël.

Ils manifestent la souveraineté de l’Éternel sur les puissances religieuses auxquelles les Égyptiens accordaient leur confiance.

Cependant, le texte ne précise pas comment chaque divinité est atteinte.

Il ne décrit pas non plus une destruction matérielle systématique des statues ou des sanctuaires.

Le jugement contre les dieux doit donc être compris dans le cadre de la démonstration de leur impuissance devant l’intervention de l’Éternel.

Cette interprétation correspond à l’objectif général du récit.

3.17. La souveraineté de Dieu sur la création

Résumé du paragraphe : Les dix plaies manifestent l’autorité de Dieu sur les eaux, les animaux, les phénomènes atmosphériques, les ressources agricoles, la lumière et la vie.

Les domaines atteints par les plaies couvrent une grande partie de l’environnement égyptien.

Le Nil représente une ressource essentielle.

Les grenouilles, les moustiques, les mouches et les sauterelles appartiennent au monde animal.

La mortalité du bétail atteint les ressources domestiques.

Les ulcères frappent la santé humaine.

La grêle manifeste la puissance divine sur les phénomènes atmosphériques.

Les ténèbres concernent la lumière.

La dixième plaie atteint les premiers-nés.

Cette succession possède une portée théologique considérable.

Elle manifeste que l’Éternel n’est pas une divinité locale limitée à un territoire ou à une fonction particulière.

Il exerce son autorité sur l’ensemble de la création.

Exode 9.29 présente cette vérité de manière particulièrement claire :

« Afin que tu saches que la terre est à l’Éternel. »

Cette déclaration résume l’un des principaux enseignements des dix plaies.

3.18. La défaite des magiciens et la supériorité de l’Éternel

Résumé du paragraphe : Les magiciens égyptiens occupent une place importante dans les premières plaies. Leur échec progressif manifeste la supériorité de l’intervention divine.

Exode 7.11-12 rapporte que les magiciens accomplissent un signe semblable à celui d’Aaron.

Exode 7.22 et Exode 8.7 présentent d’autres interventions.

Cependant, Exode 8.18-19 rapporte leur échec lors de la troisième plaie.

Ils reconnaissent alors le doigt de Dieu.

Exode 9.11 précise qu’ils ne peuvent plus se tenir devant Moïse à cause des ulcères.

Cette progression est significative.

Au début du récit, les magiciens semblent capables de rivaliser avec certains signes.

Ensuite, ils reconnaissent leurs limites.

Finalement, ils deviennent eux-mêmes victimes d’un jugement.

Le récit manifeste ainsi l’impuissance des pratiques magiques égyptiennes devant l’autorité de l’Éternel.

Cette démonstration possède une portée religieuse directe.

Elle ne nécessite pas d’identifier une divinité particulière pour chaque plaie.

3.19. La dixième plaie : le jugement décisif contre l’Égypte

Résumé du paragraphe : La mort des premiers-nés constitue l’aboutissement des jugements divins. Elle conduit à la libération d’Israël et manifeste la défaite du pouvoir égyptien.

Les neuf premières plaies n’ont pas conduit le pharaon à libérer durablement Israël.

La dixième provoque un changement décisif.

Exode 12.29-30 rapporte la mort des premiers-nés.

Exode 12.31-32 présente l’ordre de départ donné par le pharaon.

Le souverain qui refusait de reconnaître l’autorité de l’Éternel se trouve contraint de laisser partir le peuple.

Cette conclusion manifeste la défaite de sa résistance.

Cependant, le récit ne s’arrête pas à la dixième plaie.

Exode 14 rapporte une nouvelle poursuite des Israélites par l’armée égyptienne.

La traversée de la mer constitue l’achèvement de cette confrontation.

La délivrance d’Israël révèle ainsi la supériorité de l’Éternel sur le pouvoir politique, militaire et religieux de l’Égypte.

3.20. Conclusion générale : les dix plaies et la souveraineté du Dieu d’Israël

Résumé du paragraphe : Les dix plaies possèdent une portée religieuse explicitement affirmée par l’Écriture. Elles manifestent la souveraineté de l’Éternel sur les domaines associés aux divinités égyptiennes, sans imposer une correspondance systématique entre chaque plaie et un dieu particulier.

L’étude des dix plaies dans leur contexte religieux permet de mieux comprendre leur portée.

L’Égypte ancienne possédait un système religieux dans lequel les forces naturelles, les animaux, la fertilité, le soleil et la royauté occupaient une place importante.

Les jugements décrits dans l’Exode atteignent précisément plusieurs de ces domaines.

La transformation du Nil en sang frappe une ressource essentielle.

L’invasion des grenouilles bouleverse un animal associé à certaines représentations religieuses.

La mortalité du bétail touche des animaux possédant également une valeur cultuelle.

La grêle et les sauterelles détruisent les ressources agricoles.

Les ténèbres affectent un domaine central de la religion solaire.

La mort des premiers-nés atteint finalement la société égyptienne jusque dans la maison du pharaon.

Ces correspondances possèdent une signification théologique importante.

Cependant, le texte biblique ne présente pas une liste de dix divinités correspondant exactement aux dix plaies.

Une telle association doit donc demeurer une proposition interprétative.

La déclaration d’Exode 12.12 constitue le fondement essentiel :

« J’exercerai des jugements contre tous les dieux de l’Égypte. Je suis l’Éternel. »

Les dix plaies manifestent ainsi la souveraineté du Dieu d’Israël sur les puissances religieuses, politiques et naturelles auxquelles l’Égypte accordait sa confiance.

Elles révèlent également les limites du pouvoir humain.

Le pharaon ne peut empêcher les jugements.

Les magiciens ne peuvent les maîtriser.

Les divinités égyptiennes ne protègent pas le pays contre les catastrophes annoncées.

La délivrance d’Israël constitue finalement la démonstration décisive de la fidélité et de la puissance de l’Éternel.

Ainsi, la signification des dix plaies ne se limite pas à la confrontation avec les croyances religieuses de l’Égypte.

Elle révèle le Dieu souverain qui intervient dans l’histoire, juge l’oppression et accomplit ses promesses envers son peuple.

LEXIQUE

La déesse égyptienne Hathor — Hathor est l’une des divinités les plus fascinantes et les plus polyvalentes du panthéon égyptien. Elle est à la fois douce et redoutable, maternelle et cosmique, proche des humains et liée aux forces primordiales.
INF264 · https://schilo.org/inf264-la-deesse-egyptienne-hathor/

La déesse Héqet — Héqet (ou Heqet) est une déesse égyptienne de la fécondité, de la vie et de la naissance. La grenouille, en Égypte, symbolisait la prolifération, la vigueur de la vie, et la renaissance, car elle apparaissait en masse après la crue du Nil.
INF262 · https://schilo.org/inf262-la-deesse-heqet/

Le dieu égyptien Apis — Apis est l’un des dieux les plus anciens et les plus vénérés d’Égypte. Il se manifeste sous la forme d’un taureau vivant, choisi pour ses marques sacrées.
INF263 · https://schilo.org/inf263-le-dieu-egyptien-apis/

YHWH — Le tétragramme YHWH est le nom propre de Dieu utilisé dans la Bible hébraïque. Nom de Dieu : YHWH est considéré comme le nom le plus sacré de Dieu dans le judaïsme.
INF038 · https://schilo.org/inf038-yhwh/

POUR ALLER PLUS LOIN

ÉTUDE PRÉCÉDENTE	ANX225 - Les difficultés apparentes du récit des dix plaies : examen des principales objections et propositions d’harmonisation https://schilo.org/anx225-les-difficultes-apparentes-du-recit-des-dix-plaies-examen-des-principales-objections-et-propositions-dharmonisation/
ÉTUDE SUIVANTE	ANX227 - Les dix plaies d’Égypte : progression des jugements, conséquences économiques et effondrement du pouvoir du pharaon https://schilo.org/anx227-les-dix-plaies-degypte-progression-des-jugements-consequences-economiques-et-effondrement-du-pouvoir-du-pharaon/

GENÈSE 49.10

« Le sceptre ne s'éloignera pas de Juda, ni le bâton de commandement d'entre ses pieds, jusqu'à ce que vienne Schilo, et que les peuples lui obéissent. »

Pourquoi « Schilo » ?

Le terme « Schilo » apparaît dans la Genèse, au sein de la bénédiction de Jacob sur ses fils. Il est généralement traduit par « celui à qui cela appartient » ou « celui qui doit venir » — une prophétie messianique qui annonce un personnage issu de la tribu de Juda, à qui les peuples du monde obéiront. Pour nous, ce nom symbolise notre conviction centrale : Jésus est ce Schilo — le Messie annoncé, fils de David, fils d'Abraham, vers qui pointent toutes les Écritures. Notre site porte ce nom en hommage à cette prophétie et à Celui qu'elle désigne.

SOURCES ET DROITS

Cette étude : © 2026 Schilo — Tous droits réservés. Source : https://schilo.org/anx226-les-dix-plaies-degypte-et-les-divinites-egyptiennes-examen-historique-et-biblique-des-correspondances/, exportée le 10/11/2026. La version en ligne peut avoir été complétée depuis.